DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



Rendez-vous avec des élèves du lycée Auguste Béhal de Lens Jeudi 23 avril 2015, de 10h00 à 12h00

Résumé

Jeudi 23 avril de 10h à 12h, la Commission a rencontré une quarantaine d'élèves délégués du lycée Auguste Béhal à Lens. Après une présentation du débat et du projet, elle a recueilli une trentaine d'avis et questions. Les élèves se sont sentis très concernés par les questions de mobilité. Dans un premier temps, certains ont considéré que le projet REGL ne répondait pas à leurs besoins de déplacements quotidiens et ont trouvé que l'offre existante des transports collectifs était insuffisante pour leurs déplacements, qui se font dans un rayon d'environ 10 km autour du lycée. Dans un deuxième temps, les élèves se projetant dans leur future vie d'adulte, des échanges nourris sur le REGL ont eu lieu. Parmi tous les sujets abordés, trois thèmes émergent : le financement du projet au regard de son coût élevé, l'intermodalité pour aller et venir facilement des gares, et les contraintes et incitations pour favoriser l'utilisation du REGL.



Le coût et le financement

Le financement des 2,1 milliards a été l'objet d'un débat nourri. Considérant la situation économique générale, plusieurs élèves se sont interrogés sur la possibilité du financement d'un coût aussi élevé. Les participants sur ce sujet se sont accordés sur le fait que le billet devrait rester à un prix suffisamment bas pour inciter à l'utilisation du train. Pour les mêmes raisons, les parkings relais devraient être gratuit ou tout du moins peu chers ; le coût actuel du billet a été considéré comme prohibitif. Dans le même temps, l'éventualité d'une augmentation des impôts a été rejetée. Enfin au sujet de l'exploitation, un participant a argué que la mise en concurrence permettrait d'en faire baisser les coûts.

Intermodalité

L'intermodalité est apparue comme un élément important pour la réussite du projet REGL. Plusieurs participants se sont accordés sur le fait qu'il serait nécessaire de prévoir des moyens de transports articulés avec le REGL pour aller et venir des gares : vélo, bus fréquents, parkings relais. Un élève a souligné que les trains devraient être fréquents et que les horaires de bus devraient être coordonnés avec ces derniers. Pour ces participants, sans cette intermodalité, les personnes concernées continueraient d'utiliser leur voiture.

Entre contraintes et incitations

Des échanges sur les contraintes et les incitations pour l'utilisation du REGL se sont engagés. Certains pensent qu'il faudrait instaurer une circulation alternée tous les jours, soumettre à autorisation le passage des camions sur l'autoroute aux heures de pointes ou encore instaurer une loi interdisant d'être seul dans sa voiture. D'autres répondent que le problème est qu'il n'y a pas d'alternative, qu'il faudrait plutôt inciter au co-voiturage, et qu'aujourd'hui le permis est nécessaire pour trouver du travail.

Les autres thèmes

Plusieurs participants ont indiqué que le projet pourrait favoriser le tourisme et le développement économique à Lens. D'autres thèmes ont également été abordés : l'avenir du projet après la création de la nouvelle région, la nécessité de la fiabilité des horaires, l'importance d'une bonne information aux voyageurs, la sécurité pour éviter vols et agressions, ou encore la proposition de services à bord (wifi, bar avec des prix raisonnables). Enfin au sujet du débat, aucun élève n'avait connaissance ni du projet, ni du débat avant ce rendez-vous ; une élève a suggéré une communication plus dynamique au travers du web et des applications pour smartphones.



Quelques précisions

La CPDP retrace ici les propos tenus par les participants : aucune des questions ou opinions présentées ci-après ne saurait l'engager, elle est totalement neutre.

Ce document a pour objet de proposer une rapide synthèse des propos tenus en réunion.

La CPDP invite les participants aux débats et tous ceux qu'il intéresse à se reporter aux documents du maître d'ouvrage, ainsi qu'aux études auxquelles il se réfère. C'est la base à partir de laquelle les échanges s'organisent

Les questions posées en réunion seront approfondies au cours du débat. Si vous souhaitez recevoir une réponse écrite personnelle, nous vous invitons à poser votre question par écrit ou sur le site du débat (http://regl.depabtpublic.fr)

Pour retrouver les éléments de présentation du projet par le maître d'ouvrage, nous vous invitons à demander à la CPDP le dossier du débat et sa synthèse, ou à télécharger ces documents (http://regl.depabtpublic.fr)

Vous pouvez également accéder aux Power Points présentés au cours de la réunion sur le site du débat (http://regl.depabtpublic.fr)

Commission particulière du débat public sur le projet « Réseau Express Grand Lille » 11 rue des Ponts de Comines 59000 Lille

regl@debatpublic.fr Tél: 03 20 39 56 40

